



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prophylaxie

Question écrite n° 113493

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les mesures d'hygiène et les campagnes promouvant le lavage des mains. Le lavage des mains est certainement l'une des méthodes les plus efficaces pour limiter la progression des maladies virales ainsi que la transmission des germes, bactéries. La récente épidémie, due à la contamination de légumes par la bactérie *escherichia coli*, remet au goût du jour le lavage des mains qui réapparaît ainsi périodiquement comme ce fut le cas avec la grippe A. Pour autant, la promotion systématique et la généralisation de la commercialisation de solutions hydro-alcooliques destinées au lavage des mains engendrent des interrogations fortes émises par le milieu médical. Ces solutions éliminent toutes formes de germes et la systématisation de leur utilisation est susceptible d'engendrer la résistance des bactéries et par voie de conséquence la fragilisation des systèmes immunitaires devant des germes toujours plus puissants. En conséquence, il lui demande de mieux encadrer le message publicitaire ainsi que le message de prévention en réservant les solutions hydro-alcooliques au milieu médical et l'usage du savon pour la vie quotidienne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113493

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7081

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)